

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Organisée par la mairie et SPLM (aménageur)

Mardi 12 novembre 2024

- Le prochain chantier des Hermittes sera l'aménagement du parc paysager en zone inondable qui comprendra les jeux pour enfants et le transfert des éléments du terrain de sport sur un espace plus petit. Les berges de la Reppe seront remodelées par le Syndicat de la Reppe.



- A ce jour sont prévus 88 logements en R+2 maximum dont 59 logements en accession libre, 13 logements locatifs sociaux, 16 logements en accession sociale (Bail Réel Solidaire), 530 m² de commerces en rdc sur la partie basse du projet, une maison conservée de 85 m², à côté de l'actuel terrain de sport, pour des équipements publics si la mairie souhaite acheter, ou alors un logement supplémentaire, des parkings majoritairement souterrains sur la partie basse du projet et un parking mixte privé et public (dont 33 places publiques) au fond de la partie haute du projet.



- Un planning prévisionnel a permis de voir les différentes étapes du processus et à quel moment il sera possible d'agir. Il n'y aura pas d'enquête publique concernant le projet de SPLM puisque, suite au dossier déposé par SPLM à la DREAL PACA, les services de l'Etat ont considéré qu'aucune contrainte environnementale le nécessiter.

- A noter que durant cette présentation, aucun chiffre n'a été annoncé sur le bilan prévisionnel de l'opération, sur la part financière communale, sur les prix des logements lors de la commercialisation.

4/ Le planning prévisionnel de réalisation de l'opération

Les dates clés	
Dépôt Permis de construire	Fin novembre 2024
Démarrage des travaux du Parc	1 ^{er} semestre 2025
Approbation modification du PLU	Avril 2025
Délivrance du Permis de construire	Fin avril 2025
Lancement de la commercialisation des logements libres	Mai 2025
Démarrage des travaux bâtiments	2 ^{ème} semestre 2026

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Organisée par la mairie et SPLM (aménageur)

Mardi 12 novembre 2024

Les réactions des personnes présentes dans la salle ont été multiples et souvent pertinentes:

- De très grosses craintes concernant le flux de circulation au niveau de la départementale, des entrées et sorties du quartier des Hermittes, de la saturation de la nationale, ... même si SPLM veut se montrer confiant sur la situation en s'appuyant sur une étude transmise aux services de l'Etat alors qu'un autre document est contradictoire.
- Des questionnements sur l'attribution des logements et la priorité donnée aux habitants d'Evenos. La réponse a été claire: la commercialisation est ouverte à tout public et le maire est consulté pour l'attribution des logements sociaux mais n'est pas décisionnaire.
- La proposition de créer une maison de santé mais qui, selon la maire, n'est pas du ressort de la collectivité.
- Tout naturellement, les autres projets urbains d'Evenos (le groupe scolaire, les Mountins et le devenir de l'école Edouard Estienne) ont été évoqués par les participants puisqu'ils auront tous un impact, notamment au niveau de la circulation. Mais la maire s'obstine à prendre les projets les uns après les autres.
- Une question sur la décharge qu'il y aurait aux Mountins a permis d'apprendre que, finalement, la commune allait prendre en charge l'étude du sol.
- Une personne a évoqué également l'emprise réservée qui permettrait de relier les Hermittes au quartier des Andrieux mais, une nouvelle fois, la maire n'a pas réagi.



Emprise au sol



Vue 3D



Centre des Hermittes